

Certifie par la présente que :

## Aurélien CHAVANNE

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE DU/DE(S) TYPE(S) DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
DPE - individuels	Diagnostic de performance énergétique individuel	09/02/2021	08/02/2028

qui ont été réalisés par Socotec Certification France conformément aux arrêtés compétences :

- Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique

